

# La mobilité dans les régions de montagnes et rurales

## L'expérience de l'Arc jurassien

Au sein de l'Arc jurassien franco-suisse, des acteurs publics et privés s'impliquent, dans un cadre partenarial, pour trouver des solutions de mobilité à la congestion du trafic routier, aux difficultés de stationnement et aux nuisances environnementales associées. Sur ce territoire de moyenne montagne, mal desservi en transport public, les pouvoirs publics se sont naturellement tournés vers la promotion du covoiturage, perçue comme l'une des alternatives les plus pertinentes à l'autosolisme.

**Benoît Morel, 2300 La Chaux-de-Fonds, arcjurassien.ch**

### Seize partenaires pour un projet transfrontalier

À l'origine, une étude sur la mobilité des salariés de l'Arc jurassien a mis en lumière des provenances éparpillées et des destinations concentrées. Ce constat a justifié une approche globale à l'échelle du bassin d'emploi de tout l'Arc jurassien franco-suisse, dans un contexte de forte croissance économique côté suisse et d'augmentation des flux de pendulaires frontaliers. De huit partenaires en 2011, le projet s'est petit à petit étendu à d'autres collectivités pour compter aujourd'hui seize partenaires français et suisses. Le portage du projet est assuré conjointement par arcjurassien.ch côté suisse (association qui regroupe les quatre cantons de l'Arc jurassien) et le Parc naturel régional du Haut-Jura côté français.

### Des liens indispensables avec les entreprises

Le dispositif s'appuie sur le cabinet de conseil Inddigo qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage et sur la société Mobilidée à Genève qui met en œuvre les actions du projet. Cette dernière est notamment chargée de créer et développer des liens avec les entreprises de l'Arc jurassien qui sont parties prenantes du projet. Des correspondants identifiés au sein des entreprises adhérentes au dispositif assurent la promotion du covoiturage auprès des employés en facilitant l'organisation de stands d'informations et d'ani-

mations au sein de leur société. Des actions efficaces comme le démontrent une étude récente menée par le dispositif : trois équipages de covoitureurs sur quatre se forment au travail.

### Des entreprises proactives en termes de mobilité

Aujourd'hui, les entreprises sont attentives à la mobilité de leurs salariés car elles peuvent se démarquer dans ce domaine en adaptant les conditions de travail, mais également car les contraintes foncières sont fortes et les possibilités d'étendre leurs parkings faibles. Les entreprises sont donc conscientes de la nécessité de promouvoir la mobilité douce, l'utilisation des transports publics ou le covoiturage. Certaines d'entre elles offrent ainsi des avantages à leurs employés qui covoiturent : des places de parc réservées proches de l'entrée ou encore des primes à ceux qui renoncent à une place de parking.

### Une action phare : le challenge annuel inter-entreprises

Chaque année, un challenge inter-entreprises est organisé afin de promouvoir le covoiturage et de valoriser plusieurs équipages qui s'engagent à covoiturer durant une semaine. L'édition 2018 a réuni près de 1'700 covoitureurs, soit une augmentation de 42% par rapport à l'année précédente. Des prix attractifs sont remis à plusieurs équipages tirés au sort et récompensent égale-

ment les trois entreprises ayant enregistré le plus de participants par rapport à leur nombre de collaborateurs. Une manière de valoriser l'implication de celles-ci dans la recherche de solutions alternatives à l'autosolisme.

### La pratique du covoiturage a doublé en sept ans

Aujourd'hui, la pratique du covoiturage a doublé au sein des 150 entreprises adhérentes à ce jour. En moyenne, 25% des 38'000 collaborateurs totalisés par ces entreprises covoiturent régulièrement. Dans la Vallée de Joux, la moyenne atteint même 40% de pratique sur un territoire qui possède une géographie et un bassin d'emplois qui font du covoiturage l'une des solutions de mobilité les plus pertinentes. En pratique, le dispositif a démontré son efficacité, avec un coût relativement faible par rapport aux autres politiques publiques en matière de mobilité. En effet, dans le cadre du projet, le coût moyen pour convaincre une nouvelle personne de covoiturer est de CHF 380.-, alors qu'en comparaison CHF 30'000.- sont nécessaires pour créer une nouvelle place de parking.

### Feu vert pour la poursuite de la promotion du covoiturage dans l'Arc jurassien

Fin 2018, les porteurs de projet ont annoncé la reconduction du dispositif pour ces prochaines années. Une large majorité des partenaires du

Plusieurs incitations, dont un concours, ont été mises en place dans l'Arc jurassien, afin de promouvoir le covoiturage. ([www.covoiturage-arcjurassien.com](http://www.covoiturage-arcjurassien.com))



projet poursuivra ainsi son soutien en faveur du développement de la pratique du covoiturage. Les liens avec les entreprises adhérentes au dispositif seront maintenus et développés, tout en cherchant à mobiliser de nouvelles entreprises partenaires. Sur le terrain, les actions d'informations et d'animations en entreprises ou encore l'organisation du Challenge annuel inter-entreprises seront poursuivies.

## ZUSAMMENFASSUNG

### Fahrgemeinschaften tragen dazu bei, den Pendlerverkehr zu reduzieren

Im Jurabogen hat der grenzüberschreitende, motorisierte Pendlerverkehr aufgrund der guten Wirtschaftslage stark zugenommen, mit den bekannten Folgen wie Stau, Strassenlärm und Luftverschmutzung. Auf allen Ebenen versuchen private und staatliche Akteure, Lösungen für die Herausforderungen der Pendlermobilität zu finden. Eine Hauptursache scheint im schlecht ausgebauten Angebot des öffentlichen Verkehrs zu liegen. Da liegt es auf der Hand nach Alternativen zu suchen. Fahrgemeinschaften und „car sharing“ bieten sich als effiziente Transportmöglichkeit an, sie sind nicht nur attraktiv für Pendler, sondern auch für die Unternehmen sel-

ber. Denn das vorhandene Parkplatzangebot reicht bei vielen Unternehmen nicht mehr aus, um der stets zunehmenden Nachfrage der Pendler gerecht zu werden. Die Unternehmen müssten langfristig in neue Parkplätze investieren, es ist also nicht erstaunlich, dass viele von ihnen Fahrgemeinschaften fördern. Einige stellen sogar reservierte Parkplätze für Fahrgemeinschaften zur Verfügung und locken mit weiteren Privilegien. Das Projekt „Covoiturage-arcjurassien“ (<http://covoiturage-arcjurassien.com/>) ist ein erfolgreiches Beispiel zur Förderung von Fahrgemeinschaften. Zurzeit nehmen es rund 25 % oder 38'000 Pendler aus mehr als 150 Unternehmen in Anspruch. Im Vallée de Joux sind es sogar fast 40 % der Pendler die mit „Covoiturage-arcjurassien“ zur Arbeit und nach Hause fahren. Das Projekt ist sehr dynamisch und versucht mit dem Ausbau von Dienstleistungen die Anzahl der Nutzer weiter zu vergrößern.

## RIASSUNTO

### Promuovere il car pooling per rendere più agevole il traffico nell'Arco giurassiano.

Nella regione dell'Arco giurassiano, attori pubblici e privati hanno cercato di attenuare i disagi generati dal traffico pendolare transfrontaliero (in-

gorghi, rumore, inquinamento acustico, ecc.). Infatti, per effetto della forte crescita economica registrata dal versante svizzero, questa regione presenta considerevoli problemi di mobilità. Questa situazione è principalmente legata a un'offerta di trasporti pubblici poco sviluppata/adequata. In questo contesto, il car pooling è stato rapidamente identificato come una delle soluzioni più pertinenti. Per le imprese interessate, questa soluzione le solleva dalla necessità di ampliare i loro parcheggi, un'intervenzione spesso complicata a causa della mancanza di terreni disponibili e dei costi associati a questi ampliamenti. Ecco perché molte aziende si sono impegnate spontaneamente nella promozione di questo modo di trasporto. Ad esempio, è stato organizzato un concorso interaziendale per premiare i dipendenti che praticano il car pooling. Alcune aziende hanno persino riservato dei posti di parcheggio vicino all'ingresso del loro edificio per i veicoli che trasportano più di una persona. Attualmente, circa il 25% dei 38.000 dipendenti delle 150 aziende coinvolte in questo progetto praticano il car pooling. Questo tasso raggiunge quasi il 40% nella Vallée de Joux. Nel 2019 continueranno le azioni per incoraggiare un maggior numero di persone ad utilizzare questa modalità di trasporto.